



Comment utiliser le TAD ?

Le service de Transport à la Demande permet aux voyageurs de se déplacer depuis et vers des secteurs non desservis par des lignes régulières du réseau Citéa. Un véhicule aux couleurs de Citéa vient vous chercher à l'arrêt TAD convenu lors de la prise de rendez-vous et vous emmène vers l'arrêt de correspondance, vous permettant ensuite d'emprunter les lignes du réseau Citéa.

1. Inscrivez-vous

L'inscription est obligatoire et gratuite. Il vous suffit de nous retourner par courrier la fiche d'inscription à télécharger sur www.citea.info ou de vous rendre dans les agences Citéa.

2. Des horaires libres

Voyagez du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 et le dimanche de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.

3. Réservez votre trajet

Vous pouvez réserver votre voyage au moins 2 heures avant votre départ par téléphone au 04 75 600 626 du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou par internet.

Votre réservation TAD n'est possible que lorsqu'il n'existe aucune autre alternative transport.

Ainsi, si vous disposez d'un express scolaire ou d'une ligne régulière à moins de 30 minutes nous ne pourrons satisfaire votre demande et vous prierons de bien vouloir vous reporter sur l'express ou la ligne. Réservation possible selon les places disponibles.

En cas d'annulation, nous vous remercions de bien vouloir nous en avertir en téléphonant dès que possible au 04 75 600 626.

Dans le cas contraire, nous pourrions être amenés à ne plus prendre en compte vos demandes de réservation.

Attention !

- Les personnes n'ayant pas réservé leur trajet par téléphone **ne seront pas acceptées**.
- Les transports à la demande **ne fonctionnent pas les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre**.
- Le conducteur n'est pas habilité à prendre directement les réservations.

TAD Monts du Matin

